

## Bulletin d'histoire politique

# La quête de solutions au « problème économique canadien-français » pendant l'entre-deux-guerres : entre le désenchantement et la fuite en avant

Yvan Rousseau



Volume 11, Number 3, Spring 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1060744ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1060744ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique  
Lux Éditeur

### ISSN

1201-0421 (print)  
1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Rousseau, Y. (2003). La quête de solutions au « problème économique canadien-français » pendant l'entre-deux-guerres : entre le désenchantement et la fuite en avant. *Bulletin d'histoire politique*, 11(3), 95–116.  
<https://doi.org/10.7202/1060744ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2003

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# La quête de solutions au « problème économique canadien- français » pendant l'entre-deux- guerres : entre le désenchantement et la fuite en avant\*

YVAN ROUSSEAU

*Université du Québec à Trois-Rivières  
Centre interuniversitaire d'études québécoises*

Il y a quelques années, Fernand Dumont disait des années 1930 qu'elles avaient été probablement le théâtre d'une « première révolution tranquille » au Québec. La formule voulait attirer l'attention sur l'ampleur du bouleversement des consciences collectives qui s'emparait d'une société que les chercheurs avaient longtemps dépeinte sous les traits de l'hostilité à l'industrie, à la ville, à l'État, voire au « progrès »<sup>1</sup>. Elle invitait par ailleurs à poser un regard neuf sur les courants d'idées, les mouvements d'opinion et les grands projets de société portés par les acteurs sociaux de l'époque<sup>2</sup>. Les avancées récentes de l'historiographie sont venues conforter cette intuition du sociologue, en rappelant que les années 1930 posaient dans toute sa plénitude la question de la laïcité et de l'urbanité de la société québécoise de l'entre-deux-guerres. On s'est notamment penché sur l'intensité de l'activité des intellectuels sur la place publique, la pluralité des courants de pensée en présence et l'émergence des mouvements de jeunesse<sup>3</sup>. Par-delà la diversité des analyses et des points de vue qui les nourrissent, ces contributions tendent toutes à définir les années 1930 comme une charnière dans la formation du Québec contemporain. Elles montrent également que la quête de solutions aux problèmes économiques est une préoccupation centrale des intellectuels pendant la Grande Crise.

Ce qu'on appelait le « problème économique canadien-français » a constitué sans aucun doute la pierre angulaire des discours de développement de l'entre-deux-guerres et des analyses qui les supportaient. Qu'est-ce qui singularise les discours « canadiens-français » pendant cette époque tourmentée ? Quels sont les dénominateurs communs des projets de développement nourris par les intellectuels, les gens d'affaires et les mouvements sociaux ? En quoi les représentations sociales de l'économie des années 1930 préfigurent-elles les changements sociétaux d'après-guerre ? Pareil questionnement, on le

constate, nous situe d'emblée dans la perspective du temps long. Il invite à aller voir en amont des années 1930, c'est-à-dire à examiner l'intense travail de préparation, de définition et de mobilisation qui s'amorce au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Puis en aval, il appelle l'examen de phénomènes prenant racine au cours de la décennie.

#### UNE HYPOTHÈSE: LES MOUVEMENTS SOCIAUX ET LA FORMATION DES RÉSEAUX DE CAPITAUX

Notre réflexion privilégie l'analyse des conditions matérielles (les organisations, les institutions et les groupes sociaux) qui rendent possible le foisonnement idéologique des années 1930. Elle s'appuie sur les résultats de travaux menés sur l'évolution des pratiques coopératives et sur les caractéristiques du monde financier québécois entre 1900 et 1945<sup>4</sup>. Les mouvements sociaux, c'est l'hypothèse qui donne corps à nos investigations, jouent un rôle décisif au cours de cette période. Ils contribuent à la formation de réseaux d'entreprises autochtones aux maillages particuliers, voire d'un mode d'accumulation, dont l'un des traits caractéristiques est l'importance qu'y tiennent les filières mutualiste et coopérative. C'est par elles que se définit la spécificité de la voie québécoise en matière de développement capitaliste au cours de l'entre-deux-guerres. Les particularités de ces réseaux d'entreprises ainsi que le caractère composite des alliances qui les supportent donnent une coloration originale aux discours économiques canadiens-français par rapport aux régionalismes qui essaient ailleurs au Canada anglais et en Occident.

C'est de cette posture d'analyse que nous avons entrepris l'exploitation de publications reconnues pour leurs accointances avec le nationalisme économique canadien-français: *Le Devoir* (1910-1939), les périodiques *L'Action française*, *l'Action canadienne-française* et *L'Action nationale* (1917-1939) ainsi que *L'Actualité économique* (HÉC, 1925-1939) ont fait l'objet d'un dépouillement exhaustif<sup>5</sup>. Ces organes, il faut le préciser, ont été exploités en regard de la couverture qu'ils accordaient aux questions financières. Nous devons enfin signaler le caractère exploratoire de notre analyse à son stade actuel. La lecture que nous faisons de cette littérature nous place devant un premier constat que nous allons d'abord exposer avant d'aborder les années 1930: sur le plan des discours de développement, il existe d'étonnantes facteurs de continuité entre 1900 et 1939.

#### DES PRATIQUES ÉCONOMIQUES EN RENOUVELLEMENT

De quelque côté que l'on regarde les choses, il nous apparaît vraisemblable que la charnière dans l'éclosion des idéologies de développement au Québec, est bien davantage la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle que les années 1930. Plusieurs phénomènes s'additionnent et se combinent dans la construction du référentiel des discours de développement parmi les

intellectuels et les promoteurs des mouvements sociaux. La poussée vigoureuse de l'industrialisation, l'ampleur des mouvements migratoires vers les centres industriels du Québec et de la Nouvelle-Angleterre et, surtout, l'accroissement spectaculaire de la présence économique étrangère (notamment américaine) sont bien connus. Ils vont fournir une matière abondante aux observateurs contemporains. Parce qu'elle reçoit son impulsion de l'extérieur, la Seconde révolution industrielle pose tout le problème de la place réservée à la population francophone dans l'économie de monopoles.

L'historiographie a abondamment souligné les réactions négatives, voire passéistes, des élites canadiennes-françaises à l'égard des bouleversements économiques du premier tiers du <sup>XX</sup><sup>e</sup> siècle. Ce regard, centré sur l'analyse des idéologies, situe d'emblée l'action de ces élites dans le prolongement du <sup>XIX</sup><sup>e</sup> siècle, avec cette différence qu'un décalage grandissant se serait établi entre leurs mots d'ordre et les nouvelles réalités économiques. Cette vision, croyons-nous, s'alimente à des schémas conceptuels élaborés en fonction d'oppositions souvent factices entre l'Église et l'État, le capitalisme et l'agriculture, la coopérative et l'entreprise privée, le catholicisme et le libéralisme, etc. L'analyse des pratiques économiques vient nuancer fortement cette thèse. Au tournant du <sup>XX</sup><sup>e</sup> siècle, plusieurs initiatives se conjuguent pour donner naissance à ce que nous avons nommé ailleurs un véritable mouvement social de développement, c'est-à-dire un mouvement pluriclassiste engageant non seulement des agents sociaux, mais aussi des acteurs institutionnels (comme l'Église et l'État), dans un effort de modernisation d'une économie paraissant contrôlée de l'extérieur <sup>6</sup>.

Nous nous contenterons ici d'en signaler les indications qui apparaissent les plus significatives. D'abord, l'État n'intervient plus de la même manière qu'il le faisait précédemment alors qu'il gouvernait en quelque sorte par procuration, laissant à d'autres le soin d'assurer la protection du bien commun. Les signes de cette réorientation de l'action étatique sont nombreux : que ce soit dans l'industrie laitière, le commerce de l'assurance, l'encadrement juridique des coopératives ou l'enseignement technique et universitaire, le train des mesures de l'État québécois s'accélère au tournant du <sup>XX</sup><sup>e</sup> siècle <sup>7</sup>. Non seulement le dispositif d'encadrement juridique des activités économiques s'étoffe-t-il, mais de plus en plus l'État contrôle, inspecte, subventionne de manière à consolider et à orienter le développement d'entreprises autochtones. Dans notre lecture des pratiques de l'État, nous voyons donc l'expression d'une politique plutôt ambivalente, reposant bien entendu sur l'exploitation intensive des ressources naturelles par le capital étranger, mais aussi sur une attitude et des mesures globalement favorables à la formation d'un capital autochtone.

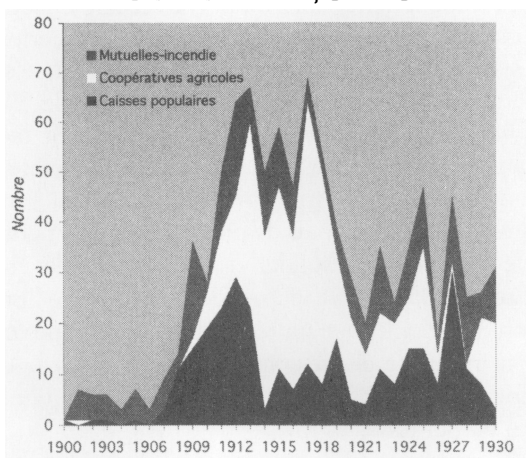
À la même époque, parmi le clergé, on réalise de plus en plus nettement que pour survivre en tant qu'institution, l'Église catholique doit s'occuper de la chose « économique ». Aux côtés des œuvres sociales, vont figurer les

œuvres économiques. Leur mission est de fortifier l'organisation économique des Canadiens français sur une base autonome (essentiellement locale) et d'assurer ainsi la « reconquête de l'économie ». L'appui de l'Église au mouvement coopératif (caisses populaires, coopératives agricoles, mutuelles d'assurance), ses invitations répétées aux banquiers canadiens-français à soutenir « nos » industries, sa participation en faveur de l'usage du français dans les affaires, la caution qu'elle apporte aux multiples campagnes d'« achat chez nous » illustrent cet éveil du clergé aux questions économiques.

Il faut enfin rappeler que c'est encore entre 1900-1910 que sont précisées les bases juridiques d'entreprises d'un genre nouveau qui, pour plusieurs, étaient apparues au siècle précédent. Nous pensons ici à l'éclosion de la première génération de caisses populaires et de coopératives agricoles ainsi qu'à la relance des mutuelles-incendie<sup>8</sup>. Si elles ne partagent pas toujours une même vision du développement, les actions de l'Église et de l'État sont étroitement associées à l'essor de ces sociétés à propriété collective. On veut pallier à la faiblesse des « capitaux canadiens-français », en garder le contrôle chez soi et encourager l'insertion de la petite production dans les circuits du marché. À ces expériences coopératives, viennent s'ajouter un certain nombre de sociétés à capital-actions canadiennes-françaises qui, pour être typiquement capitalistes, n'en font pas moins appel aux capitaux de larges segments de la petite et de la moyenne bourgeoisie francophone pour assurer leur financement<sup>9</sup>.

## GRAPHIQUE 1

### ÉTABLISSEMENTS COOPÉRATIFS FONDÉS SUR UNE BASE ANNUELLE, 1900-1930



Sources: Québec (Province), *Annuaire statistique du Québec* (1914-1931); Archives de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins; Québec (Province), Rapports du Surintendant général des assurances, Rapports du ministère de l'Agriculture du Québec.

Bref, pour peu qu'on associe l'analyse des représentations à celle des pratiques économiques qui les sous-tendent, la thèse suivant laquelle les élites du Canada français de l'entre-deux-guerres n'aspiraient qu'à recréer les cadres d'une société révolue apparaît comme un véritable cliché. Du moins, elle appelle d'importantes nuances. Les discours de développement, même dans leurs manifestations les plus près de l'agriculturisme, comportent une autre rationalité qu'il faut également considérer : celle de l'insertion de la petite bourgeoisie et de la paysannerie dans l'économie de marché.

#### UN ESPACE PUBLIC ÉLARGI, DE NOUVEAUX DISCOURS DE DÉVELOPPEMENT

Ces initiatives s'accompagnent d'un élargissement de l'espace public qui se traduit au cours des années 1910 et 1920 par la multiplication des lieux d'expression publique : maisons d'édition, presse d'opinion, revues, littérature de propagande. Cette floraison des tribunes publiques est supportée par tout un réseau d'associations, d'organisations, d'entreprises et de maisons d'enseignement qui deviennent autant de lieux à partir desquels s'accroît la visibilité des intellectuels et des porte-parole des mouvements sociaux. Si leurs discours prennent parfois des accents contradictoires, tous paraissent faire l'unanimité autour de l'idée selon laquelle, comme l'exprime bien la formule de Montpetit, « la question nationale est une question économique ».

Avec ces expériences, les discours de développement trouvent non seulement à s'exprimer, mais sous la plume de propagandistes et d'intellectuels (journalistes et universitaires), ils viennent construire la référence à partir de laquelle peut dès lors être pensé, puis énoncé le « problème économique canadien-français ». Entre 1900 et 1930, les cadres conceptuels des discours de développement s'élaborent, se précisent et se trouvent de mieux en mieux articulés<sup>10</sup>. Cette littérature, qui exerce une influence prédominante dans l'essor des mouvements sociaux de l'entre-deux-guerres, alimente ses analyses à trois idées-forces autour desquelles se dessinent des points de vue spécifiques en fonction des groupes sociaux qui les énoncent.

Ces discours offrent d'abord le portrait d'une économie dans laquelle les principaux acteurs sont les nations. Elles sont ramenées ici essentiellement à deux entités : les Anglais (parmi lesquels sont indistinctement associés les Américains, les Britanniques puis bientôt les Canadiens d'expression anglaise) et les Canadiens français (qui, pour l'heure, désignent tant des Québécois que des Canadiens français de l'extérieur du Québec). Dans le célèbre « Emparons-nous de l'industrie » lancé par Errol Bouchette au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, se trouvent déjà formulés non seulement l'idée selon laquelle la clé du développement passe désormais par le contrôle sur l'industrie, mais aussi le *Nous*, Canadiens français, qui définit implicitement l'existence de l'*Autre*, l'Anglais.

Dans cette économie se joue un nouvel épisode du drame de la Conquête où l'arme des protagonistes est désormais le capital. Ce combat est cependant inégal. La seconde idée-force de cette analyse nous est offerte par le thème de l'infériorité économique des Canadiens français. L'infériorité économique n'est pas un état, mais un *processus*: en fait, il s'agit plutôt d'une infériorisation, d'un recul, dont l'enjeu reste la survivance de la collectivité canadienne-française. Entre 1900 et 1939, de Bouchette à Anger, en passant par Desjardins, Allaire, Montpetit et Minville, il existe une étonnante continuité dans cette référence à l'idée d'une dépossession économique des Canadiens français<sup>11</sup>.

Le problème fondamental des Canadiens français identifié dans ces discours de développement, c'est celui de la faiblesse des capitaux. Cette faiblesse est assimilée tantôt à un problème de rareté, tantôt aux déficiences de l'organisation de leurs capitaux, tantôt à la mentalité individualiste qu'on attribue à la nation canadienne-française.

Cette littérature, on le constate, diagnostique des problèmes, identifie des blocages, dénonce des situations... mais aussi elle propose des solutions et invite à l'action. Si les Canadiens français souffrent d'un manque de capitaux, ils peuvent, en cultivant le patriotisme économique, jouer le poids du nombre à leur avantage. Les intellectuels et les promoteurs des mouvements sociaux préconisent en effet diverses initiatives en vue d'enclencher ce qu'ils appellent la « conquête économique » : coopératives et mutuelles, luttes anti-trust, étatisations, développement de l'éducation supérieure, « achat chez nous », etc. L'épargne canadienne-française est définie comme la pierre angulaire de cette stratégie d'appropriation. On propose sa canalisation au sein des établissements financiers canadiens-français en vue de la réinvestir sous forme de capital vers l'industrie et le commerce autochtones. De structure capitaliste, coopérative ou mutualiste, la plupart de ces entreprises se présentent aux Canadiens français comme des instruments de prise en charge de leur économie. C'est sous l'empire de considérations nationalistes qu'elles sollicitent leurs fonds, que ce soit sous la forme de primes d'assurance, d'épargne, de valeurs mobilières ou de placements obligataires. Les pratiques de ces entreprises et les discours qui les énoncent et les justifient tendent donc à converger vers *un projet commun*: la prise en main de leviers de contrôle de l'économie par la formation d'une élite.

#### L'EFFERVESCENCE DES ANNÉES 1930: DES SOLUTIONS POUR UNE SORTIE DE CRISE

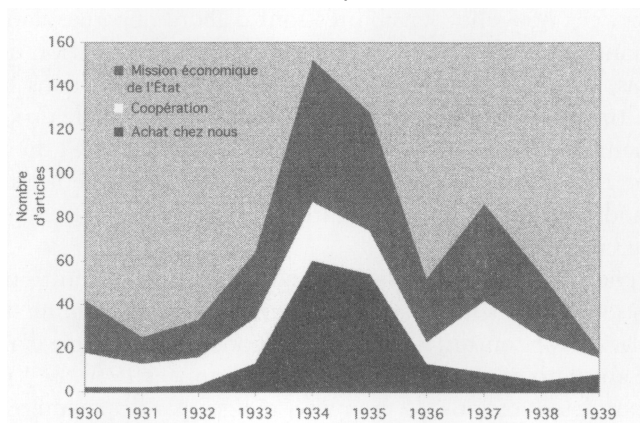
Au cours des années 1930, les intellectuels canadiens-français continuent de se faire l'écho de cette stratégie de « reconquête économique ». Ils le font avec d'autant plus de zèle que l'effondrement boursier a complètement miné la crédibilité du système financier international, plongeant

l'appareil de production dans une profonde léthargie. Au Canada et ailleurs en Occident, la crise conduit les gouvernements à réaliser, d'une part, les conséquences d'un développement économique laissé au libre jeu des forces du marché et, de l'autre, qu'il n'y aura pas de sortie de crise définitive sans interventions planifiées, mieux ciblées et plus musclées de la part de l'État. Au Québec, ces nouvelles sensibilités sont d'abord apparues dans le « Plan Perron », lancé en 1929 en vue d'encourager l'industrialisation de l'agriculture<sup>12</sup>. Puis, au cours des années 1930, elles s'expriment dans le cadre de débats multiples autour de la création de la Banque centrale du Canada, du renforcement des coopératives centrales, de la mise sur pied du crédit agricole d'État et de l'étatisation de l'électricité. Voilà, tracée à gros traits, la toile de fond sur laquelle se reconfigurent les discours de développement au cours de la Grande Crise.

Sur la place publique, la crise contribue à déplacer le centre névralgique des débats sociaux vers la question économique. Le programme de restauration sociale, élaboré entre 1931 et 1933, a constitué la bougie d'allumage de la poussée antimonopoliste et nationaliste des années 1930. Le « manifeste » paraîtra sous deux versions : la première, rédigée par des membres du clergé en réponse à l'encyclique *Quadragesimo Anno*, expose les principes chrétiens devant orienter les réformes ; la seconde, confiée à une équipe de laïcs recrutés parmi les promoteurs des mouvements sociaux et des coopératives<sup>13</sup>, indique la voie à suivre pour mener à terme les réformes économiques et sociales. Sous un vernis corporatiste et traditionaliste, ce « plan » comporte une longue série de propositions destinées à moderniser l'agriculture, à réformer l'appareil d'État, à accroître son contrôle sur les sociétés à capital-actions et les ressources naturelles. Le plus important dans ce manifeste, c'est peut-être moins ce qu'il dit que la jonction qu'il réussit à accomplir entre les critiques du capitalisme de monopole. En fait, la coalition d'intérêts formée autour des propositions du manifeste regroupe aussi bien des partisans d'une revitalisation de l'économie par l'agriculture que des promoteurs d'un projet de mise sur pied de grandes industries canadiennes-françaises ou encore des tenants de l'étatisation des ressources naturelles. Sa capacité de mobilisation atteindra son point culminant entre 1934 et 1938, mais son influence perdurera jusqu'à la fin de la guerre.

## GRAPHIQUE 2

### FRÉQUENCE ANNUELLE DES ARTICLES PARUS DANS LE QUOTIDIEN *LE DEVOIR* THÈMES CHOISIS, 1930-1939



L'examen de la couverture de l'actualité économique offerte par le quotidien *Le Devoir* montre en effet que c'est au cœur des années 1930 que s'amplifie cette quête de solutions au « problème économique canadien-français ». À première vue, ce qui frappe dans cette effervescence, c'est moins la nouveauté des sujets et des perspectives d'analyse que la synchronie avec laquelle les thèmes de l'État, de la coopération et de l'« achat chez nous » parviennent à s'imposer à l'attention des commentateurs et des analystes (graphique 2). Remarquons ici les deux pointes formées par les années 1934 et 1937 qui correspondent à des temps forts des campagnes menées par la Ligue d'achat chez nous (1934-1935), de la relance des coopératives (1934-1937) et des débats autour de la mission économique de l'État (1934 et 1937). Nous y reviendrons plus loin.

Les discours économiques que nous avons retracés dans ce corpus partagent sensiblement les mêmes postulats d'analyse que ceux des trois décennies précédentes. Ils s'articulent toujours autour des postulats du clivage économique fondamental entre les nations, de l'infériorisation des Canadiens français et le problème de la faiblesse des capitaux autochtones. Sur le fond même de l'analyse, il subsiste donc d'importants facteurs de continuité. Entre les enquêtes de *L'Action française* réalisées au tournant des années 1920, les constats d'un Olivar Asselin, d'un Esdras Minville ou d'un Lionel Groulx en 1928 et les cris d'alarme d'un Victor Barbeau au cœur des années 1930 dans *Mesure de notre taille* ou d'un François-Albert Anger en 1939<sup>14</sup>, il y a donc toujours cette idée d'un appauvrissement des Canadiens français,

voire d'un recul économique par rapport à leurs compatriotes de langue anglaise...<sup>15</sup>.

### DES DISCOURS ANTI-LIBÉRAUX?

On a surtout défini ces discours économiques dans leur opposition au libéralisme. Discours anti-libéraux ? Corporatistes ? Agriculturistes ? Discours passéistes ou novateurs ? Tout est question de perspectives. On trouvera toujours dans l'abondante littérature d'époque consacrée à la chose économique matière à appuyer l'une ou l'autre de ces thèses. C'est bien là tout le problème, toute la difficulté... Notre lecture des discours économiques et des mouvements sociaux des années 1930 invite à nuancer la thèse qui a mené nombre d'analystes à conclure peut-être un peu rapidement à l'attrait exercé par les idées anti-libérales sur la société québécoise des années 1930. Sous plusieurs aspects et même sous celui de leur critique du libéralisme, ce nationalisme économique renvoie à des discours à teneur libérale. Ils interpellent l'initiative de l'individu, sa capacité d'entreprendre et de s'associer. Ils promeuvent la liberté d'entreprendre mais en dénoncent les « abus », valorisent le régime de la propriété privée mais rejettent la grande entreprise, dénoncent le dirigisme de l'État mais sollicitent son appui pour créer des conditions favorables au développement de l'entreprise autochtone, qu'elle soit à propriété collective ou carrément capitaliste.

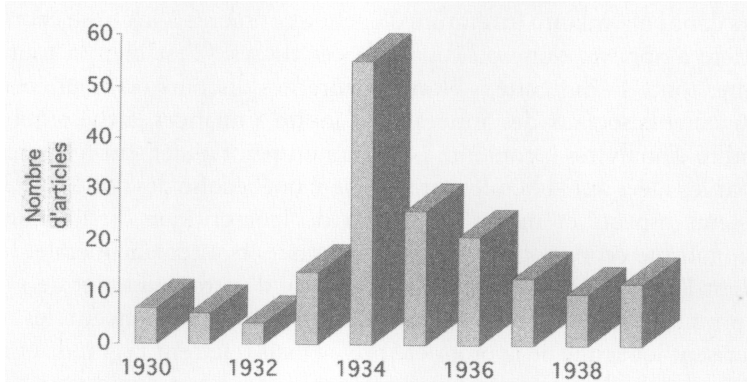
Si ces discours sollicitent la collaboration de tous les groupes sociaux (dans leurs qualités d'entrepreneurs, de producteurs, d'investisseurs, d'actionnaires, d'épargnants, de consommateurs, d'experts, d'exploitants agricoles ou même d'ouvriers, de ménagères...), ils n'en comportent pas moins des accents fortement élitaires. Ces hommes d'action ne croient pas en effet en la capacité des classes populaires de s'organiser efficacement sur une base autonome, pas plus qu'ils ne croient que les Canadiens français ne soient en mesure de se faire une place dans une économie de monopole laissée à elle-même. Il faut des élites partout, dans le monde de la finance comme dans celui du commerce, de l'industrie ou des coopératives, à la ville comme à la campagne. À défaut, il faut former ces élites.

Tous ces discours s'alimentent abondamment au catholicisme social, au nationalisme, aux idées corporatistes dont l'attrait se généralise partout en Occident et (quoique dans une moindre mesure) aux représentations ruralistes défendues par une partie des élites francophones de l'époque. Ce sont les modalités de leur articulation à ces mouvements d'idées qui différencient entre eux les discours économiques canadiens-français en même temps qu'elles leur permettent d'acquérir une coloration particulière par rapport aux régionalismes qui essaient ailleurs au Canada anglais et en Occident. La clé du projet réside dans la correspondance établie entre la survivance culturelle de la collectivité canadienne-française, son intégration aux

circuits de l'économie de marché et la formation d'une bourgeoisie autochtone suffisamment forte et cohésive pour faire contrepoids au capital étranger.

### GRAPHIQUE 3

L'EMPLOI DU «NOUS» DANS LES TITRES DES ARTICLES À CARACTÈRE ÉCONOMIQUE DE LA PRESSE NATIONALISTE DES ANNÉES 1930 AU QUÉBEC



D'après une recension dans *Le Devoir*, *L'Actualité économique* et *L'Action nationale*.

En somme, il s'agit d'un discours populiste centré sur le soutien à la petite propriété se présentant sous la forme d'amalgames. Il s'ajuste constamment au gré des circonstances, de la spécificité des milieux dans lesquels il s'enracine et des groupes qu'il invite à l'action. Par ses références à des notions polysémiques comme celles de peuple, de nation, de citoyens, il interpelle indistinctement les « classes laborieuses » et les élites, les commerçants et les consommateurs, le petit bourgeois de la ville à son propre compte et le producteur agricole. Par l'emploi systématique du « Nous », le discours dissimule ce qui oppose les classes sociales au nom des intérêts économiques de la nation. En même temps, il accompagne le long travail d'invention sociale des catégories d'analyse qui permettent de concevoir l'économie du Québec comme un « champ de pratiques » autonome, séparé du grand ensemble économique canadien. L'usage du « Nous » se généralise vers le milieu des années 1930 tant dans les titres coiffant les articles du journal *Le Devoir* que dans ceux de *l'Action nationale* et de *l'Actualité économique*. À la différence des années précédentes, le ton est à la fois plus optimiste, plus près de l'exhortation.

Tout ce que nous avons relevé jusqu'à maintenant situe globalement les années 1930 dans le prolongement des décennies précédentes. Sont-elles réductibles pour autant à un simple phénomène d'amplification? Quelle est la nouveauté des années 1930? La réponse à cette question n'est pas à la portée de cette recherche qui n'en est encore qu'à un stade exploratoire. Dans notre esprit, d'ailleurs, la compréhension des idéologies reste limitée si elle n'est accompagnée d'un travail de reconstitution sociographique des réseaux d'intellectuels et des organisations qui les énoncent<sup>16</sup>. Universitaires, journalistes, leaders nationalistes, promoteurs des coopératives et entrepreneurs canadiens-français forment un monde étroitement imbriqué: ils écrivent dans les mêmes revues, publient dans les mêmes journaux, lisent les mêmes auteurs et militent côte à côte dans les mêmes associations. L'une des pistes de travail les plus prometteuses serait de reconstituer ces réseaux, d'en dégager les cohésions puis d'en analyser les foyers de tensions internes. Aussi, est-ce à titre d'hypothèses provisoires que sont formulées les quelques propositions qui suivent. Dans le quotidien et les revues examinés, il y a des glissements notables qui semblent se produire à compter de la fin des années 1920.

D'abord, les discours de développement interpellent davantage l'État qu'ils le faisaient auparavant et l'idée d'un plan concerté de conquête économique, dont Bouchette s'était fait l'un des porte-parole les mieux articulés, s'affirme plus vigoureusement. Pour certains, comme Minville, l'État provincial doit être mis à contribution pour orienter le développement économique: « L'État! et oui l'État! en toute vérité l'État lui-même! », lance-t-il en 1928 à la manière de quelqu'un qui vient de jeter un pavé dans la mare... « Ce que nous demandons, [...] précise-t-il, c'est qu'il soit ordonnateur de l'activité économique au bénéfice de la collectivité, décidé à ne pas laisser dilapider le patrimoine national, mais à l'exploiter au profit des générations présentes et futures... »<sup>17</sup>. Pareille perspective revient régulièrement dans les débats économiques des années 1930, notamment à l'occasion de l'établissement d'un crédit agricole d'État, de la création d'un ministère des Affaires économiques (ou ministère du Commerce et de l'Industrie), de l'adoption des programmes de soutien aux coopératives (assortis d'un renforcement important des coopératives centrales), des campagnes en faveur de l'étatisation de l'électricité, des réquisitoires contre l'exploitation indue des gisements miniers du Québec par le grand capital, etc. Sur toutes ces questions, largement débattues sur la place publique, les positions se radicalisent. Hostiles, dans les décennies antérieures, à l'intervention directe de l'État dans l'économie, les promoteurs du mouvement de « reconquête » sont de plus en plus nombreux à appuyer l'idée d'un renforcement des prérogatives étatiques, voire la création d'entreprises publiques comme dans le cas

de l'électricité. Même les promoteurs des coopératives, sans doute parmi les plus tièdes à l'idée de l'État interventionniste, ne montrent plus autant de réserves<sup>18</sup>. Si l'on découvre des vertus à l'intervention de l'État provincial, il en va autrement de son vis-à-vis fédéral dont le projet d'établir une banque centrale suscite des avis partagés, en dépit des griefs formulés à l'endroit du « trust des banques et de la finance ».

La crise ne fait pas que discréditer les tenants du libéralisme économique à tous crins, mais elle sonne en même temps l'échec du projet de développement porté par les agents de la première vague du mouvement de « reconquête » (1900-1930) qui privilégiaient des solutions au problème économique canadien-français axées sur la décentralisation des capitaux. En effet, la moitié des sociétés coopératives (caisses, coopératives agricoles et mutuelles d'assurance locales réunies) fondées entre 1900 et 1930 ne survivent pas, faute de financement ou des suites des déficiences de leur administration. Tout aussi mitigés sont les résultats des campagnes nationalistes menées auprès du grand public par quelques sociétés capitalistes, comme la compagnie d'assurance La Sauvegarde par exemple, pour consolider leur capital-actions. L'éclatement de la crise au tournant des années 1930 a des impacts dramatiques sur le réseau d'entreprises sous contrôle canadien-français qui s'était constitué au fil des ans : tout l'édifice coopératif faillit s'effondrer et plusieurs compagnies se trouvèrent dans une situation périlleuse. La voie était donc grande ouverte pour que le « plan de conquête économique », dont parlait Minville, cesse d'être l'apanage des seuls agents de la petite et de la moyenne propriété pour devenir une affaire d'intérêt public, une affaire d'État...

Dans *Le Devoir*, *l'Action nationale* et *l'Actualité économique* des années 1930, s'exprime, parfois très nettement, parfois plus confusément, un certain désenchantement à l'égard de la bourgeoisie canadienne-française, un sentiment qui culmine dans la seconde moitié de la décennie alors que s'amorce un débat sur l'avenir de « notre bourgeoisie ». La parution de *Mesure de notre taille* par Victor Barbeau, un professeur de lettres versé dans les questions économiques, redonne un second souffle à la thèse de l'infériorisation économique des Canadiens français<sup>19</sup>. Ce livre marque profondément les milieux nationalistes et demeure une référence fondamentale pour comprendre la pensée économique des années 1930-1940. V. Barbeau trace en effet le portrait d'une bourgeoisie canadienne-française faible, peu concentrée, confinée à évoluer dans quelques secteurs. Il insiste, d'autre part, sur la disparition ou l'absorption de plusieurs entreprises par les monopoles. La portée de ce livre est de deux ordres : d'abord, il dresse un constat d'échec des stratégies de conquête économique poursuivies depuis plusieurs années ; ensuite, il sonne l'alarme. Trois ans plus tard, l'économiste François-Albert Angers renchérit avec un article épousant sensiblement la même thèse, faisant valoir notamment la sous-représentation des francophones parmi les

possesseurs d'entreprises et leur propension à y occuper les emplois subalternes<sup>20</sup>. Entre la désillusion et la dénonciation, il n'y a qu'un pas que certains n'hésiteront plus à franchir, assimilant le comportement de la bourgeoisie canadienne-française à une trahison<sup>21</sup>.

Bref, dans cette quête de solutions de rechange au « problème économique canadien-français », tout se passe comme si on cessait d'en appeler à l'initiative des entrepreneurs privés (en ce qui a trait, par exemple, à la langue des affaires, au choix des partenaires économiques, à la destination des placements et des investissements, à la formation d'une relève de dirigeants d'entreprises) pour privilégier des avenues plus collectives, des stratégies engageant aussi l'action des classes moyennes.

### UNE MOBILISATION DES CLASSES MOYENNES

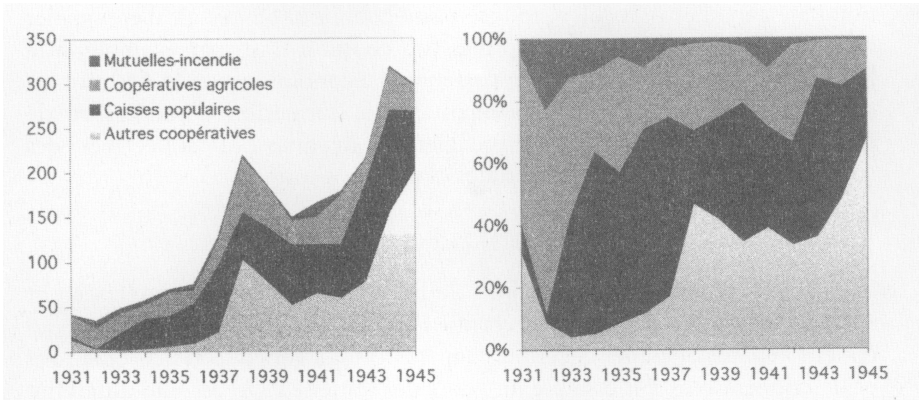
Ce désenchantement à l'endroit de la bourgeoisie survient précisément au moment où s'élargit puis se diversifie l'appui aux mouvements sociaux qui étaient apparus quelques décennies auparavant. La génération d'associations et de coopératives qui essaime au cours des années 1930 est-elle différente des précédentes? Plusieurs indications, qui restent à étayer puis à vérifier, permettent de croire à des déplacements significatifs à cet égard.

Dans la presse nationaliste des années 1930, la relance des coopératives donne lieu à un imposant travail de mobilisation générale (voir graphique 3) que ce soit dans les campagnes où l'Union catholique des cultivateurs en est la bougie d'allumage ou en milieu urbain, où la SSJB est impliquée activement dans la fondation de caisses populaires. Même des chambres de commerce locales, parallèlement à leur engagement dans les campagnes d'« achat chez nous », se mettent à l'étude de la coopération. Cette seconde vague de coopératives est différente à plusieurs égards de la précédente, apparue au tournant du XX<sup>e</sup> siècle.

## GRAPHIQUES 4 ET 5

### LA RELANCE DU MOUVEMENT COOPÉRATIF DANS LES ANNÉES 1930 ET 1940

#### ÉTABLISSEMENTS NOUVELLEMENT FONDÉS (NOMBRES ET POURCENTAGES)



Sources : Québec (Province), *Annuaire statistique du Québec* (1932-1946) ; Archives de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins ; Québec (Province) Rapports du Surintendant général des assurances du Québec ; Québec (Province), Rapports du ministère de l'Agriculture du Québec ; Québec (Province), *Gazette officielle du Québec*.

Pour la première fois, en effet, le mouvement cesse d'être la chose du monde agricole et de se définir *stricto sensu* en regard de l'univers de la petite production. Il parvient à réaliser des percées significatives parmi les couches sociales des milieux urbains et à étendre son influence dans les autres secteurs de l'économie : forêt, pêche, consommation, habitation, commerce, etc. (graphiques 4 et 5). L'État québécois, il ne faut pas l'oublier, joue un rôle capital dans cette relance de la coopération. Il oriente ses interventions de manière à encourager la modernisation de l'agriculture, à centraliser la décision économique au sein des coopératives, à faire davantage de place au rôle des experts (agronomes, inspecteurs, cadres des fédérations de coopératives et des ministères). Dans les caisses populaires, en outre, le phénomène se traduit par un recul sensible de la petite bourgeoisie locale et du monde agricole qui en avaient été les initiateurs au profit de nouvelles couches sociales. Les discours coopératifs des années 1930, s'ils accordent toujours une place privilégiée aux agents de la petite propriété, s'adressent à des audiences élargies parmi lesquelles figurent les classes moyennes en renouvellement.

D'autres phénomènes rendent compte de cette reconfiguration des mouvements sociaux. Signalons notamment le cas des campagnes d'achat chez nous, dont *Le Devoir* se fait un ardent promoteur, qui culminent au milieu des années 1930. L'idée, déjà présente dans les années 1910, est reformulée

cette fois-ci en s'inspirant de l'expérience des mouvements régionalistes en Alberta<sup>22</sup>. Au Québec, la promotion de l'achat chez nous devient en très peu de temps une affaire « nationale », centrée sur le soutien à la production et au commerce canadiens-français. Si les manufacturiers et les commerçants en sont les principaux bénéficiaires et s'ils continuent de s'y associer, il n'en demeure pas moins que ces campagnes expriment un important changement de perspectives. Dans les années 1910-1930, en effet, la défense du fait français dans l'économie passait essentiellement par la responsabilisation des entrepreneurs : langue d'usage, affichage, raison sociale, approvisionnement, etc. Pendant la Grande Crise, le discours élargit son audience, cessant de s'en remettre aux seuls commerçants et producteurs, pour interpeller plus largement les Canadiens français dans leur qualité de consommateurs.

À la même époque, le mouvement d'opposition aux monopoles de l'électricité se cristallise autour de têtes d'affiche comme T.-D. Bouchard et Philippe Hamel. Partie des luttes locales de groupes d'hommes d'affaires rassemblés autour de chambres de commerce ou de conseils municipaux, cette opposition s'élargit au cours des années 1930 pour donner naissance à un vigoureux mouvement de contestation des monopoles de l'électricité<sup>23</sup>. À travers cet élargissement des bases sociales de la contestation, les stratégies et les enjeux relatifs à cette lutte vont rapidement déborder le cadre municipal pour se porter sur la question de la prise en charge par les pouvoirs publics de la gestion des ressources hydroélectriques. La politique tarifaire des compagnies d'électricité, qui décourageait la diffusion des usages domestiques de l'énergie parmi les ménages des classes moyennes et les milieux populaires, pèsera lourdement dans l'évolution du débat public. Il s'agit, dans ce cas-ci, d'un mouvement de fond puisqu'en l'espace de très peu de temps tous les partis politiques provinciaux font de la nationalisation de l'électricité un élément central de leur programme.

À plusieurs égards, les années 1930 apparaissent donc comme un moment clé de l'entrée en scène de nouveaux groupes sociaux dans le débat économique, recrutés pour une large part parmi les classes moyennes en renouvellement. Un phénomène que traduit le foisonnement d'associations organisées sous la forme de clubs, de cercles, de ligues au cours de la période<sup>24</sup>. Pour l'heure, ces nouvelles classes moyennes n'ont pas encore de projet de développement qui leur soit propre. Mais elles deviennent un acteur historique de premier niveau sur la scène économique. Elles acquièrent suffisamment de visibilité pour que leurs aspirations et leur poids démographique commencent à apparaître plus nettement dans le travail de définition des enjeux économiques réalisé par les intellectuels canadiens-français. Les discours économiques qui accompagnent l'essor des coopératives à compter du milieu des années 1930 laissent entrevoir des déplacements sensibles à cet égard. Aux catégories d'analyse centrées sur la place des Canadiens français dans la sphère de la production, qui étaient

apparues avec la vague antérieure de coopératives, viennent ainsi s'ajouter de nouvelles considérations, plus près des enjeux relatifs à la consommation.

Cette découverte du consommateur trouve son expression la plus achevée dans les écrits de Victor Barbeau et François-Albert Angers, lesquels vont investir le mouvement coopératif d'une véritable mission nationale. Ils ont publié un nombre impressionnant de textes sur le thème de la coopération en plus d'être étroitement impliqués au sein du mouvement coopératif<sup>25</sup>. Un postulat fondamental oriente dans un même sens la réflexion des deux universitaires. Il s'agit de la thèse suivant laquelle le développement économique est déterminé non par la production mais par la consommation. Partant de cette proposition, ils voient dans le poids démographique des consommateurs canadiens-français sur le marché, la condition objective d'une possibilité de « reconquête » du contrôle de leur économie. « L'idée coopérative, écrit Angers en 1940, ne vise pas à autre chose, en effet, que d'organiser la distribution d'abord, puis la production ensuite, à partir du consommateur et *pour* le consommateur. Normalement, les organisations coopératives vont donc mettre l'économie au service de la consommation, c'est-à-dire, dans un pays où la vaste majorité des consommateurs est canadienne-française, au service des Canadiens français »<sup>26</sup>.

Barbeau dira sensiblement la même chose en soutenant l'idée selon laquelle la coopération favorise le renforcement des consommateurs : « Elle leur apprend, dit-il, qu'ils représentent une puissance, qu'ils sont rois et maîtres de toute l'activité industrielle et commerciale ».<sup>27</sup> La coopération, soutiendront constamment les deux professeurs, aurait cette capacité d'harmoniser les rapports entre les différentes classes du peuple canadien-français et favoriserait, d'autre part, l'éclosion d'une élite économique : conditions de la mise en place d'une « économie nationale »<sup>28</sup>. En somme, Angers et Barbeau conçoivent la coopération comme une forme particulière de rapports économiques et nourrissent l'espoir de la voir s'imposer, par la seule force du nombre que représentent les Canadiens français, comme forme dominante de l'économie<sup>29</sup>.

D'autres, comme Esdras Minville, vont chercher pour un temps cette « troisième voie » du côté du corporatisme social<sup>30</sup>. Dans le cadre d'une stratégie de conquête économique, il conçoit les coopératives comme des unités de production au même titre que les entreprises capitalistes. Sans souhaiter en faire la forme dominante d'organisation de la production, il privilégie leur multiplication dans différents secteurs : consommation, épargne, habitation, assurances, par exemple. Pour lui, le coopératisme correspond à l'épanouissement du corporatisme en ce sens qu'il favorise, dit-il, l'appropriation et l'exploitation collectives des entreprises. Une bonne partie de son œuvre pendant les années 1930-1940 est d'ailleurs consacrée à une tentative de synthèse entre les doctrines coopératiste et corporatiste, plus précisément à la recherche d'une « troisième voie » dans l'organisation de

l'économie. Synthèse, soutient-il, particulièrement adaptée à la réalité économique des Canadiens français: «[...] les Canadiens français, écrit-il en 1943, mal pourvus de capitaux, ne peuvent édifier des entreprises du type capitaliste assez nombreuses et assez fortes pour concourir avec celles que les populations environnantes établissent chez elles et chez nous; par conséquent, s'ils veulent ressaisir leur vie économique par la base, ils doivent recourir à la forme d'organisation qui leur convient le mieux: l'association de personnes, dont le type le plus puissant, le plus souple est la coopérative »<sup>31</sup>.

## CONCLUSION

La vigueur de la vague antimonopoliste des années 1930 et l'effervescence idéologique qui l'accompagne ne sont pas des phénomènes propres à la société québécoise, loin de là. De tels mouvements essaient un peu partout en Occident et donnent lieu, là aussi, à l'élaboration de modèles de développement situés quelque part entre les expériences collectivistes (État et socialisme) et le grand capitalisme. Le renforcement du mouvement ouvrier et le prolongement de la crise économique créent un peu partout des conditions favorables à cette quête d'une « troisième voie » dont l'effet d'attraction s'exerce surtout parmi les classes moyennes. La question nationale québécoise a donné une coloration particulière à ces mouvements d'idées venus le plus souvent d'ailleurs.

La place que prennent les mouvements antimonopoles dans le débat économique au Québec pendant les années 1930 ne doit cependant pas être réduite à un effet de conjoncture, pas plus qu'elle n'est l'expression de ruptures datées et clairement identifiables. Elle apparaît plutôt, ainsi que le montre notre lecture de la presse nationaliste, comme le résultat d'un long travail de préparation, de définition et de mobilisation amorcé au siècle précédent, mais dont les divers éléments n'ont commencé à s'articuler pleinement qu'au tournant du *xx<sup>e</sup>* siècle. En fait, la crise fournit des arguments additionnels aux critiques du capitalisme de monopole. Elle les pousse à radicaliser leurs positions et, surtout, à faire bloc contre le grand capital étranger. Ceci se traduit par des projets de société parfois inusités chez les promoteurs de l'idée de reconquête économique, des projets fondés sur le désir de « restaurer un ordre moral » appartenant au passé et la volonté de moderniser l'économie. Ces alliances composites ont trouvé à s'exprimer dans le programme de restauration sociale.

Les représentations sociales de l'économie des années 1930, comme celles qui étaient apparues avec l'essor des mouvements de développement des années 1910, ont continué de s'alimenter au catholicisme social, au nationalisme et au libéralisme tout en faisant une place plus importante à un effort, quoiqu'encore timide, de redéfinition de l'État. Tout ceci cohabite contradictoirement dans les mêmes discours, parfois chez les mêmes

idéologues. Ce phénomène témoigne à plusieurs titres des hésitations d'une petite bourgeoisie salariée en renouvellement dont la présence s'élargit parmi les mouvements sociaux.

Au cours de cette période tourmentée, apparaissent tout de même dans les discours nationalistes canadiens-français les germes de ce qui allait devenir plus tard les données fondamentales des débats économiques. Cette entreprise de redéfinition idéologique de l'économie et de ses acteurs culmine entre 1934 et 1938, lorsque le constat d'un « nouveau recul économique des Canadiens français » en pousse plusieurs à chercher ailleurs que dans le patriotisme des entrepreneurs privés la solution au « problème d'infériorité économique des Canadiens français. Pour certains, ce sera la découverte de vertus au renforcement des prérogatives de l'État provincial. D'autres se mettront à chercher du côté du pouvoir des consommateurs canadiens-français ou de la formule coopérative une alternative à la faiblesse de la bourgeoisie autochtone dans la production.

\* Cet article s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche sur le monde financier québécois. Il a bénéficié de l'appui du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche et du Fonds institutionnel de recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Annie Desaulniers a réalisé le travail de dépouillement. Que tous reçoivent l'expression de notre plus vive gratitude.

## NOTES ET RÉFÉRENCES

1. F. Dumont, « Les années 30 : la première révolution tranquille », dans F. Dumont et al. (dir.), *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978.

2. Malgré les résultats parfois décevants des travaux menés dans le cadre du programme d'étude sur les idéologies qu'il dirigeait. En fait, plusieurs des travaux empiriques issus du programme ont plutôt contribué à renforcer cette idée d'immobilisme et d'unanimité idéologiques parmi la population canadienne-française, une erreur de perspective analytique que Fernande Roy attribue à la place marginale réservée à l'étude du courant libéral dans ces travaux. À ce sujet : F. Roy, *Progrès, harmonie et liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 1988, p. 19 et suivantes.

3. À ce sujet : *Les intellectuels et les années 1930 : un brassage idéologique*, Colloque tenu dans le cadre du congrès annuel de l'ACFAS, Université de Montréal, 15 et 16 mai 2000 ; « Le Québec des années 1930 », numéro thématique du *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, 2 (hiver 2001).

4. Pour les caisses populaires, nous renvoyons le lecteur à notre livre écrit en collaboration avec R. Levasseur : *Du comptoir au réseau financier* (Montréal, Boréal, 1995). Dans

une perspective plus générale, les résultats de nos recherches sur les coopératives sont parus dans : « Essor et déclin d'une formule d'organisation économique : la coopération et la mutualité paroissiales » dans : Serge Courville et Normand Séguin (dir.), *La paroisse. Atlas historique du Québec*, Sainte-Foy, Les presses de l'Université Laval, 2001, p. 190-218.

5. Pour les quatre périodiques, plus de 200 articles ont été recensés. Pour le quotidien *Le Devoir*, le travail est évidemment plus fastidieux. Les années 1930 ont été couvertes en entier, tandis que nous n'avons retenu que les années multiples de cinq (1910, 1915, 1920 et 1925) pour la période antérieure. Au total, 1850 titres ont été recueillis pour le quotidien, dont 1500 pour les seules années 1930. Si ce corpus nous apparaît bien traduire la variété des points de vue exprimés par les nationalistes sur les questions de développement économique, nous demeurons conscient du fait qu'il présente aussi un point de vue essentiellement montréalais. De manière complémentaire, nous avons donc examiné les comptes rendus des semaines sociales du Canada, les brochures de la série de l'œuvre des Tracts, la littérature sur les coopératives agricoles et les mutuelles d'assurance ainsi que le fonds d'archives du Mouvement Desjardins.

6. Claude Bellavance, Roger Levasseur et Yvan Rousseau (1999), « De la lutte antimonopoliste à la promotion de la grande entreprise. L'essor de deux institutions : Hydro-Québec et le Mouvement Desjardins, 1920-1965 », *Recherches sociographiques*, 2-3, p. 551-578.

7. Ruth Dupré, « Un siècle de finances publiques québécoises — 1867-1969 », *L'Actualité économique — Revue d'analyse économique*, vol. 64, no. 4, décembre 1988.

8. Y. Rousseau, « Essor et déclin... », *op. cit.*

9. Citons, par exemple, le cas de La Sauvegarde, une compagnie d'assurance-vie à capital-actions fondée en 1901 par la famille Ducharme, qui pendant fort longtemps, acceptera des souscriptions en capital dont la valeur n'était guère plus élevée que celle d'une part sociale dans une caisse populaire. Dans sa thèse de doctorat, Paul Sabourin retrace un phénomène similaire dans le cas de Forano, une industrie de la région des Bois-Francs (*Sociologie de l'économie francophone au Québec. Analyse de l'appropriation des marchés*, thèse de doctorat en sociologie, Université de Montréal, 1989, 555 p.). On trouve sensiblement le même pattern de financement dans le cas des banques à charte québécoises au cours de la période. À ce sujet, voir aussi : Robert Sweeny (1995), « Un effort collectif québécois : la création, au début du XXe siècle, d'un marché privé et institutionnalisé de capitaux », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 49, no. 1, p. 35-72.

10. Il faut préciser ici que la plupart des thématiques de cette littérature étaient bien présentes au siècle précédent, mais elles ne se sont jamais trouvées aussi articulées qu'elles le seront désormais. Dans leur présentation, Durocher et Linteau (*Le retard du Québec et l'infériorité économique des Canadiens français*, Montréal, Les éditions du Boréal Express, 1971) rapportent le cas du journaliste Étienne Parent, l'un des plus remarquables intellectuels ayant écrit sur le retard du Québec et l'infériorité économique des

Canadiens français. L'anthologie de Robert J. Bédard (*L'essor économique du Québec*, Montréal, Beauchemin, 1969) signale la présence au XIXe siècle de nombreux écrits consacrés à la question. De même, ces discours économiques ne sont pas unanimes, pas plus qu'ils n'évoluent suivant une logique linéaire. C'est qu'ils réagissent puis évoluent au gré des conjonctures. Cette pensée, il faut enfin le rappeler, revêt des accents contradictoires qui fluctuent avec la coloration particulière des groupes sociaux qui l'énoncent.

11. Pour une étude plus approfondie appliquée au cas du discours savant sur la coopération, nous renvoyons le lecteur à notre article : « Du projet de reconquête économique à l'idée de management. Un bilan des études consacrées au mouvement Desjardins », *Histoire sociale/Social History*, 1995, vol. XXIX, no. 57, p. 97-132.

12. Nous avons traité cette question dans « Essor et déclin... », *op. cit.*

13. Parmi la dizaine de signataires recrutés par le père Joseph-Papin Archambault, on trouve les noms d'Esdras Minville (professeur aux HEC et président de l'Action nationale), du Dr Philippe Hamel (promoteur de l'étatisation de l'électricité, leader de la lutte anti-monopole à Québec), d'Albert Rioux (président de l'Union catholique des cultivateurs et promoteur des caisses populaires), d'Alfred Charpentier (dirigeant de la CTCC) et de Wilfrid Guérin (président de la Ligue d'action nationale, gérant de caisse et secrétaire de l'Union régionale des caisses populaires de Montréal).

14. « La position économique des Canadiens français dans le Québec », *L'Actualité économique*, vol. 15, no. 7 (1938), p. 401-426.

15. Un postulat qu'Yves Roby avait d'ailleurs abondamment documenté à partir de son analyse des idéologies des années 1920 dans *Les Québécois et les investissements américains* (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976, p. 167-206).

16. Un peu à la manière du travail précurseur amorcé par Marcel Fournier dans *L'entrée dans la modernité* (Montréal, Éditions Albert Saint-Martin, 1988) qui s'était penché sur quelques figures typiques d'intellectuels canadiens-français, mais en élargissant bien davantage le terrain d'enquête et en privilégiant une méthode d'analyse plus systématique.

17. « Industrie et commerce », *L'Action française*, 1928.

18. Cela se comprend étant donné le rôle de premier plan qu'il assume dans la relance des coopératives. À ce sujet, nous renvoyons encore une fois à « Essor et déclin... », *op. cit.*

19. V. Barbeau : *Mesure de notre taille*, Montréal, *Le Devoir*, 1936.

20. F.-A. Angers, « La position économique des Canadiens français dans Québec », *Actualité économique*, octobre 1939.

21. Dans « Nos prétendues élites » (*Le Devoir*, 4 juillet 1936) et « Notre bourgeoisie » (*Le Devoir*, 5 décembre 1938), par exemple.

22. Clarence Hogues : « Faisons comme eux » et « Provincialisme nécessaire », *Le Devoir*,

11 novembre 1933 et 27 janvier 1934.

23. À ce sujet : Daniel Boutet, « Le mouvement d'opposition au monopole de l'électricité à Québec dans l'entre-deux-guerres », *Mémoire de maîtrise (études québécoises)*, Université du Québec à Trois-Rivières, 1999, 113 p.; Claude Bellavance, Roger Levasseur et Yvan Rousseau, *op. cit.*

24. Par exemple, le Club de Réforme, le Club ouvrier Delorimier/Saint-Denis, l'organisation des Jeunes-Canada, la Ligue de progrès civique, les ligues de citoyens, de propriétaires, de l'achat chez nous, des Patriotes de Québec, des femmes catholiques, d'Action nationale, des Jeunes réformistes, etc. auxquels il faudrait ajouter diverses composantes du mouvement d'action catholique. Autant de lieux, la plupart encore méconnus de l'historiographie, où s'organisent et s'expriment sur la scène publique les intérêts de nouveaux groupes sociaux.

25. En marge de ses activités dans l'enseignement universitaire, Barbeau était un acteur important dans la diffusion des coopératives et un partisan convaincu de la formule. Il était le principal chef de file du mouvement en faveur de l'établissement de coopératives dans le secteur de la consommation. Il fonda d'ailleurs la coopérative de consommation La Familiale en 1937 qu'il présida pendant de nombreuses années et fut, un peu plus tard, vice-président fondateur du Conseil supérieur de la coopération. Il animait des cercles d'étude et prononçait des conférences sur la consommation à travers le Québec. Angers était également au nombre des militants les plus dévoués à la cause des coopératives.

26. F.-A. Angers, « Nous sauver par la coopération », *Actualité économique*, vol. 15, no. 2 (janvier 1940), p. 285-86 (les soulignés sont de F.-A. Angers).

27. V. Barbeau, « Le coopératisme. Une solution au problème économique et social de notre province », *Actualité économique*, vol. 16, no. 1 (avril 1940), p. 15.

28. Barbeau insiste abondamment sur la nécessité d'une collaboration entre les différentes classes du peuple canadien-français dans *ibid.*, p. 20. Pour sa part, Angers écrivait en 1942 : « Nous allons devoir accepter une formule d'organisation économique qui permette à la masse populaire de reconquérir la maîtrise de sa vie économique et de créer ce milieu économique où les talents des nôtres pourront être mieux utilisés et servir, par là, à nous donner cette phalange d'hommes d'affaires qui construiront notre cité économique ». Voir : F.-A. Angers, « L'idée coopérative fait son chemin », *Actualité économique*, vol. 18, no. 5, (oct. 1942), p. 470.

29. Organisées en vertu de principes distincts, les coopératives, écrivait Angers, permettent « de bâtir des entreprises économiques s'inspirant de principes suffisamment différents de l'entreprise capitaliste pour y être en quelque sorte *parallèles* et pouvoir ainsi *échapper aux lois de la concurrence*. », *op. cit.*, p. 274 (nous soulignons).

30. De 1938 à 1942 notamment, l'influence du corporatisme s'étend à plusieurs autres intellectuels aussi intéressés par la coopération. Barbeau et Angers partagèrent, pour un temps, cette idée d'une réorganisation de l'économie à partir des corporations et des

coopératives. Leur intérêt pour les premières s'estompa graduellement au profit des secondes.

31. «L'économie: progrès ou régression?», *Action Nationale*, vol. 21, no. 1, (janvier 1943), p. 27.